





## **EDITO**

Valérie Pécresse Présidente du Conseil régional d'Île-de-France



Dès mon arrivée en 2017, j'ai souhaité que la Région s'engage résolument en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Aujourd'hui, cette exigence s'exprime à travers l'ensemble des politiques publiques régionales (éducation, santé, prévention, lutte contre les violences, entreprenariat des femmes, formation, etc.). Elle mobilise des moyens importants, ayant affecté près de 8 millions d'euros en 2023, et s'appuie sur un partenariat fort et privilégié avec le Centre Hubertine Auclert, organisme associé de la Région.



Je me suis entourée d'une déléguée spéciale en charge de l'égalité femmes-hommes, Charlotte Baelde et d'un vice-président, Othman Nasrou, mobilisés pour valoriser et coordonner à l'échelle régionale nos actions.

J'ai également souhaité que cet objectif se traduise dans la politique des ressources humaines de la Région, avec des actions concrètes auprès de ses 10 500 agents territoriaux. Grâce à l'ensemble des actions réalisées en faveur de l'égalité professionnelle, la Région peut se féliciter d'avoir obtenu en 2020 la labellisation de l'AFNOR. Un nouveau plan d'action vient d'être lancé en vue du renouvellement de ce label sur la période 2024-2026.

Cette politique en faveur de l'égalité femmes-hommes relève d'un engagement fort avec l'État à hauteur de 15 millions d'euros, un axe du contrat de plan Etat-Région 2021-2027 lui étant dédié

Aujourd'hui, face à un constat d'inégalités et de disparités persistantes entre les femmes et les hommes en Île-de-France, je réaffirme ma volonté de faire de la Région une collectivité engagée. Concernant le sujet de la lutte contre toute forme de violence faite aux femmes, c'est un fil rouge de mon engagement personnel et notre collectivité est pleinement mobilisée dans les compétences qui sont les siennes, assurer la protection des Franciliennes.

Aussi, j'ai le plaisir de vous présenter à travers ce document les actions de la Région témoignant de son engagement pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences faites aux femmes.

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

#### **OBJECTIF 1** > Eduquer à l'égalité

La Région accompagne les filles et les garçons dans leurs choix d'orientation et soutient la mixité des filières au niveau du lycée, de la formation professionnelle, de l'apprentissage ou encore de la recherche.

En 2023, plus de **80 000 élèves** ont été sensibilisés à l'égalité entre les filles et les garçons et ont pu bénéficier d'actions spécifiques pour une orientation nonstéréotypée.

# OLYMPE, un dispositif pour favoriser l'accès des filles aux carrières scientifiques et techniques

- Renforcer le soutien à la réussite scolaire des filles, notamment en milieu modeste.
- Rétablir l'égalité entre filles et garçons dans les filières peu mixtes.
- Renforcer l'accompagnement scolaire de lycéennes dans leur parcours vers les métiers.

#### **OBJECTIF 2** > Féminiser les filières professionnelles

L'émancipation économique des femmes est la condition première de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi la Région encourage la féminisation des filières et des métiers et favorise l'accès des femmes à la formation professionnelle et à l'apprentissage dans toutes les filières.

L'association **Du Pain et des Roses** rend accessible à des femmes éloignées de l'emploi une formation professionnalisante, certifiante et responsable, qui les forme en 9 semaines au métier d'assistante fleuriste.

#### **OBJECTIF 3** > Soutenir l'émancipation économique des femmes

En tant que chef de file de l'action publique en matière de développement économique et d'innovation, la Région favorise l'émancipation économique des femmes pour répondre à un triple enjeu :

- 1 > Un enjeu fondamental d'égalité et d'accès égal des femmes aux ressources économiques.
- 2 > Un enjeu de transformation sociale, en faisant tomber les barrières mentales et matérielles qui freinent les ambitions des femmes.
- 3 > Un enjeu de performance économique, la diversité de genre étant source de compétitivité et de créativité.

#### FOCUS sur le plan d'actions en faveur de l'entreprenariat des femmes

 Annoncé le 8 mars 2023 lors des Assises régionales de l'entreprenariat des femmes

**Axe 1:** Ouvrir les possibles et agir sur les croyances limitantes.

**Axe 2:** Mieux informer et accompagner les femmes dans leur parcours d'entrepreneuse.

**Axe 3:** Faciliter l'accès au financement pour favoriser le développement des entreprises portées par des femmes.

#### L'égalité femmes-hommes dans le Contrat de Plan État-Région 2021-2027

Depuis 2021, le CPER francilien intègre un volet dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vise à renforcer les efforts conjoints de l'État et de la Région en matière d'observation et de diagnostic des inégalités, d'animation des filières professionnelles et des bassins d'emplois sur les enjeux d'égalité professionnelle, de sécurité des femmes et d'éducation à l'égalité. Les deux parties se sont engagées à consacrer un minimum de 15 millions d'euros chacune jusqu'en 2027. Depuis 2021, plus de 7 millions ont été déjà mobilisés par la Région Île-de-France.

## DIFFUSER UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ

#### OBJECTIF 1 > Promouvoir l'égalité à travers le Centre Hubertine Auclert

Organisme associé de la Région Île-de-France, le Centre Hubertine Auclert est le centre de ressources francilien pour l'égalité femmes-hommes.



#### Ses principales missions:

- Appuyer les initiatives franciliennes en matière d'égalité, au travers de réunions d'informations, de cycles de formation ou par l'accompagnement des structures locales.
- Affirmer sa fonction ressource : le CHA joue un rôle prépondérant dans l'outillage des acteurs de l'égalité et de la lutte contre les violences faites aux femmes via la réalisation de rapports, d'études et d'évènements.
- · Organiser des événements.
- Mettre à disposition des ressources pour tous et toutes, à travers l'égalithèque, le lancement de campagnes d'information et de sensibilisation, la mise à disposition d'outils pour lutter contre les violences faites aux femmes.

#### OBJECTIF 2 > Soutenir les structures franciliennes de l'égalité

La Région joue un rôle pilote en finançant des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui apportent des réponses adaptées en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et en faveur de l'égalité femmes-hommes. En 2023, ce sont:

- Près de 900 000 bénéficiaires directs
- · 495 000 € attribués à ces actions
- 40 associations qui ont été soutenues

L'association **Becomtech** crée le programme « Jump in tech » qui répond aux discriminations subies par les filles sur l'accès aux métiers du numérique. Le programme se compose de trois phases : sensibilisation (interventions dans les lycées et collèges), parcours d'ateliers et une restitution publique des travaux nommée « Girls Camps ».

#### **OBJECTIF 3** Mettre en lumière les initiatives des femmes

Permettre aux femmes d'occuper la place qu'elles méritent dans la société est une des composantes de l'action régionale en matière d'égalité femmes-hommes. En effet, la Région met à l'honneur les femmes engagées, aussi bien en Île-de-France qu'à l'international

#### Les Trophées ellesdeFrance

Depuis 2018, les Trophées ellesdeFrance récompensent et mettent en lumière l'action de Franciliennes engagées en faveur d'une société plus juste et innovante. Pour cette édition 2023, le jury, composé de 18 personnalités et présidé par la cheffe d'orchestre de l'Orchestre national d'Île-de-France Zahia ZIOUANI, a désigné les nouvelles lauréates de 5 prix : « Innovation » ; « Création » ; « Solidarité » ; « Courage et Dépassement de soi » et le prix Simone Veil, décerné à la suite d'un vote du public.

### SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FRANCILIENNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

## OBJECTIF 1 > Garantir l'accès des femmes dans toutes les sphères de la société

Les politiques régionales luttent contre les inégalités d'accès entre les femmes et les hommes, en encourageant la pratique sportive, à la santé, en promouvant l'accès aux soins complets et égaux pour toutes et tous, ou encore à l'espace public. En effet, dans certains espaces et à certaines heures, les femmes sont moins présentes et moins visibles.

#### Les Jeux Olympiques et Paralympiques

En tant que membre fondateur de Paris 2024 et deuxième financeur après l'État, la Région est attachée à faire des JOP 2024 une opportunité pour œuvrer pour l'égalité. La Région participe aux différents comités mis en place par Paris 2024 pour mettre en œuvre toute action en faveur de la parité.

#### Renforcer l'accès à l'IVG

La Région affirme son engagement dans la lutte contre ces inégalités et promeut l'accès aux soins complets et égaux pour toutes et tous. Le droit de disposer de leur propre corps est une des composantes de la stratégie régionale, notamment au travers de l'aide aux centres de planification-contraception. Ainsi, elle soutient sans distinction les centres IVG, les centres de santé et les structures hospitalières à l'acquisition d'échographes.

#### **OBJECTIF 2** > Accompagner les Franciliennes en difficulté

Du fait des inégalités persistantes, les femmes peuvent se retrouver davantage en difficulté. La Région accorde ainsi une attention particulière aux Franciliennes dans le besoin. **Plus d'1,3 million d'euros est dédié au soutien des Franciliennes en difficulté**. La Région **soutient des projets associatifs** destinés aux femmes en difficulté et finance des établissements d'hébergement sociaux et médico-sociaux. **La lutte contre la précarité menstruelle** est également un axe fort de la politique régionale, qui se traduit notamment par l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans les lycées.

#### **OBJECTIF 3** > Lutter contre les violences faites aux femmes

La Région a déclaré « Grande cause régionale 2017 » la lutte contre les violences faites aux femmes. L'ensemble des problématiques est pris en compte, soit l'accueil des femmes victimes, l'aide juridictionnelle, le soutien à l'hébergement pérenne ou la sécurité des femmes, notamment dans les transports en communs franciliens. **Depuis 2016, ce sont plus de 18 millions d'euros qui ont été consacrés à cette cause.** 

#### Partenariat régional avec la FNSF

La Région réserve une partie des logements sociaux issus de son propre contingent à destination des femmes en difficulté, victimes de violences. Depuis 2016, ce sont 913 logements qui ont été mis à disposition de la FNSF permettant ainsi de reloger un total de 1643 femmes et enfants

#### Le Téléphone Grave Danger (TGD)

La Région s'est engagée depuis 2017 pour le soutien du TGD, notamment en demandant que chaque département francilien puisse en bénéficier. Elle poursuit son action en subventionnant les associations référentes des départements franciliens

Pour assurer la sécurité des femmes dans les transports franciliens, la Région déploie des mesures concrètes dans les transports, les gares et les stations franciliennes.

» Un numéro d'urgence – le 3117 - a été généralisé au réseau RATP dès 2017 et les équipes ont été formées aux violences sexistes et sexuelles.





